

Le discrédit des Appellations d'Origine Contrôlée

Grâce à l'évaluation de la perception des labels et autres signes de qualité ou d'appellations sur d'autres produits que le vin, nous pouvons en tirer de nombreux enseignements :

L'AOC N'EST PLUS UNE DISTINCTION

- Les enquêtes auprès des consommateurs, montrent que la mention **AOC n'est plus une signification distinctive** du produit aux yeux du consommateur.
- La création de valeur adossée à l'autorisation de mention AOC n'est plus certaine et cela a pour effet de réduire la lisibilité des références de vin pour les consommateurs.

LES ALTERNATIVES À L'AOC

- Promouvoir la marque du vigneron : son nom de domaine
- Revendiquer haut et fort son métier de Vigneron Indépendant
- S'appuyer sur des labels : AB, Biodynamie, Qualenvi - l'engagement durable des Vignerons Indépendants

AOC OU NOM DU DOMAINE ?

Pour certains vins, l'acheteur est souvent à la recherche d'un vin issu d'une appellation dont la notoriété est forte comme Chablis, Margaux, Châteauneuf, Corton, etc.

Une stratégie basée sur le nom du domaine peut être payante. Elle demande des efforts, mais elle installe durablement l'entreprise de vigneron indépendant.



Notation de la perception des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) par les consommateurs :

	Produits de façon traditionnelle	Meilleurs au goût	Respectent mieux l'environnement	Meilleurs pour la santé	Plus chers
Vins AOC	6	5,8	5	4,2	5,9
Fromages	6,4	6,4	5,5	5,1	7
Volailles	6,2	7,2	6	6,3	7,9
Légumes AB	7	6,8	7,5	6,9	8,3

Source : Enquête CREDOC consommation 2007

notation :
pas d'accord : 0
plutôt d'accord : 3
plutôt d'accord : 7
tout à fait d'accord : 10



- L'AOC n'est pas un processus de fabrication particulièrement traditionnel
- Pas meilleur en goût avec ou sans AOC
- Des AOC jugées pas chères
- Pas un gage de respect de l'environnement
- Le label rouge est plus valorisant

PERTE D'INFLUENCE DE LA MENTION AOC

La perte d'influence de la mention AOC introduit une modification des processus de décision d'achat chez les consommateurs.

Lorsque l'on sait que les hypermarchés et supermarchés sont les réseaux de distribution privilégiés par les acheteurs de vin, il est légitime de s'interroger sur les éléments qui sont en mesure de les influencer.

L'AOC vin ne démontre pas, aux yeux du consommateur, un processus de fabrication particulièrement traditionnel.

- S'il peut paraître surprenant que les produits bénéficiant du sigle AB soient considérés comme bénéficiant de processus de production plus traditionnels, les études scientifiques faisant état d'une **utilisation massive de pesticides** dans le vignoble français, et notamment dans les AOC ne **sont pas en mesure de convaincre les consommateurs de réviser leurs jugements.**
- Les consommateurs n'ont pas la même vision de la qualité que les producteurs : pour ces derniers, il est surtout question de respect de normes et de règles tandis que les clients cherchent un produit artisanal.
- Pour les consommateurs, la différence de goût entre un AOC et un vin ne disposant pas d'une appellation est apparemment faible.
- Le prix des vins AOC n'est pas jugé nettement plus cher. L'offre de prix des vins français est, en effet, large et non ordonnée selon les segments de produits. Selon ONIVINS (2001), les prix des AOC génériques varient de 1,5 à 5 euros la bouteille, soit un minimum qui est au même niveau que les vins de table.
- Aux yeux des Français, les vins **AOC ne respectent pas mieux l'environnement** et ne sont **pas perçus comme meilleurs pour la santé** que les autres catégories de vin. Dans la mesure où ce jugement est souligné régulièrement par les études scientifiques menées sur le vignoble français, on ne peut imaginer un renversement des tendances. Néanmoins, ces résultats sont particulièrement encourageants pour les producteurs installés en bio.
- La mention AB (Agriculture Biologique) représente donc un signe distinctif de qualité plus fort aux yeux du consommateur que l'Appellation d'Origine Contrôlée. L'AOC vin est globalement moins valorisante que le label rouge sur les volailles ; et ce, sur chacun des critères de valorisation.

L'AOC n'est pas la garantie d'un vin artisanal

Des AOC au prix des VDT n'aident pas à la compréhension

Les alternatives à l'AOC

AOC ou nom du domaine ?

Avec le soutien de :



Vignerons Indépendants de France - Pôle Développement des entreprises
4, Place Félix Eboué - 75583 Paris Cedex 12
tél : + 33 (0) 1 53 02 05 10 - fax : + 33 (0) 1 53 02 05 11
www.vignerons-independant.com